

SOUFFRIR POUR PLAIRE, NON MERCI !

LES PLS DE LA FACE



LA FACE



LES OREILLES



LA QUEUE



LES YEUX



LES NARINES



Les sujets hypertypés ne sont ni attendrissants, ni « craquants », ils souffrent, toute leur vie !

DES CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES

Pour les chiens et chats

- ▶ l'**hypertype***, responsable d'états pathologiques graves, est assimilable à une **maltraitance programmée**;
- ▶ les sujets hypertypés sont **prédisposés** à des affections respiratoires, locomotrices, cutanées, oculaires, l'impossibilité de reproduction naturelle, des troubles comportementaux...;
- ▶ ces prédispositions entraînent des **traitements médicaux à vie ou des corrections chirurgicales parfois complexes**.

Pour leurs détenteurs

- ▶ au plaisir d'accueillir un compagnon en bonne santé, se substituent le **pénible devoir** de lui apporter des soins constants et l'angoisse de le perdre;
- ▶ un **environnement adapté** à ces risques consécutifs aux excès de type doit être pensé et respecté en permanence;
- ▶ le préjudice subi, la répétition de dépenses médicales ou chirurgicales tant programmées qu'imprévues, sont des **charges difficilement supportables**.

Pour la société

- ▶ la production et commercialisation dans le but de répondre à certains engouements, sans aucun contrôle du type racial, est un **phénomène qui s'amplifie**;
- ▶ des troubles comportementaux liés à une forte demande entraînant sevrage précoce, mauvaise socialisation et troubles de la communication en liaison directe avec l'hypertype;
- ▶ le nombre de sujets jeunes ou adultes retrouvés en refuges en raison de handicaps physiques ou comportementaux est **anormalement élevé**.

DES MESURES À METTRE EN ŒUVRE

Les vétérinaires s'engagent à contribuer :

- ▶ au **respect des aptitudes physiques et comportementales** de chaque race au sein des espèces intéressées;
- ▶ à la **mise en place de protocoles** d'examen des reproducteurs inclus dans un programme d'élevage et sélection;
- ▶ à l'**information et la sensibilisation** des éleveurs, clubs de races, juges qualifiés et du public aux notions de santé et de bien-être.

À cet effet, ils préconisent :

- ▶ de **sélectionner des sujets dans le type du standard de race** et considérer l'hypertype comme une erreur de sélection;
- ▶ de **respecter le principe de consanguinité large**, notamment par la limite du nombre de saillies de certains étalons dans certaines races;
- ▶ de **veiller à ce que les ventes soient conformes aux dispositions légales** en vigueur;
- ▶ d'**encourager la suppression de la publicité** mettant en scène des hypertypes.

Retrouvez l'avis de l'Académie vétérinaire :

https://www.academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/pdf/avis/AVIS_AVF_HYPERTYPES_CANINS_.pdf

*Définition : Chiens et chats chez qui le type extrême affecte la santé et le bien-être.

